

Bulletin européen

TRIBUNE LIBRE FONDÉE EN 1950 PAR J. CONSTANTIN DRAGAN

A LA PORTE ORIENTALE DE LA C.E.E.

PEUR AU NORD-EST ?

«Quand on demande si la Suède appartient à l'Europe - on pense essentiellement à l'Europe Occidentale - la première réponse est évidemment affirmative.

La Suède appartient à cette Europe, économiquement, socialement et culturellement. La Suède lui appartient aussi dans l'avenir parce qu'elle est historiquement une partie de cette Europe».

K. Samuelsson

La péninsule scandinave se compose de pays anciens et nobles tels que la Norvège, la Suède et la Finlande; leurs fières traditions de liberté, de démocratie et de culture, ainsi que les larges ouvertures sociales ne peuvent être ni discutées et ni même mises en doute.

Les populations de ces pays ont apporté une contribution substantielle à la formation de l'histoire et de la culture européenne et, à travers celle-ci, à l'essor de la civilisation humaine. Par suite, ces pays appartiennent à l'Europe et constituent une partie intégrante de l'Europe.

L'année 1975 se termine; «l'Europe des Six», malgré toutes les difficultés de ces 24 derniers mois, s'est transformée en une Europe des Neuf. Mais les populations de la péninsule scandinave n'ont encore manifesté aucun signe d'adhésion à l'Union Européenne.

Quand la Norvège refusa son adhésion à la C.E.E., les motifs apparents furent le désir de satisfaire à la demande des industriels locaux et à la volonté de limiter le degré d'intégration que l'adhésion à la C.E.E. aurait comporté. Tels furent, tout au moins, les raisons officiellement avancées.

En rejetant l'adhésion, les gouvernants de la Suède alléguèrent, comme justification principale, la mentalité de leur nation qui, après la Seconde Guerre mondiale, représente, d'après eux, la consolidation d'un certain équilibre de forces dans l'Europe septentrionale. Les gouvernants suédois soutiennent qu'un abandon de leur politique de neutralité pourrait provoquer une tension insoutenable dans cette région du monde.

La situation de la Finlande joue, à cet égard, un rôle important sur l'opinion publique suédoise.

suite page 2

En raison de sa position stratégique et pour conserver son indépendance, cette nation a été obligée d'adopter une neutralité particulière qui s'exerce entièrement sur la base des rapports spéciaux avec l'Union soviétique. Cette politique a été définie par le Président Kekkonen «la politique de la conciliation internationale».

Si l'on se souvient de l'héroïsme des Finlandais en 1940, quand ce petit peuple se battit tout seul, pour défendre sa liberté, pendant cent jours contre le colosse soviétique, personne ne pourra les accuser d'avoir manqué de courage pour avoir été contraints d'accepter une forme de coopération avec l'Union soviétique qui permet à cette dernière d'exercer sur eux des pressions telles, tant en politique intérieure qu'extérieure, qu'elle a créé le concept de «finlandisation» pour indiquer la soumission de la volonté d'une nation mineure vis-à-vis d'un voisin trop fort.

Les possibilités pour la Finlande de coopérer avec l'Europe occidentale dépendent donc toutes d'une autorisation de Moscou qu'il est difficile de discuter.

Avec cette politique, que nous appellerons d'assentiment, la république de la Finlande s'efforce de conserver une forme d'indépendance et, dans ce contexte, son grand voisin de l'Est lui permet une certaine garantie de sécurité.

Ce fait est utilisé par le gouvernement suédois pour soutenir son argumentation en faveur de la politique de neutralité qu'il poursuit, malgré toutes les tentations qui lui proviennent des exhortations de l'Ouest européen.

Si l'on commence à analyser la situation des pays de la péninsule scandinave à l'égard de l'attraction qu'exerce sur eux la C.E.E., il surgit le doute fondé que derrière chaque argumentation avancée par ces gouvernements pour refuser leur adhésion à la nouvelle Europe, il existe une peur de fond - qui n'est pas entièrement injustifiée - vis-à-vis du gêneur, trop fort et souvent peu scrupuleux, leur gigantesque voisin de l'Est.

Dans cette analyse, la Suède a automatiquement droit à la première place.

Ses institutions, son modèle de développement, les solutions adoptées pour éviter la concentration des industries et le maintien à une échelle humaine des conditions de vie de son peuple, font de la Suède un exemple que de très nombreuses nations, même si elles se trouvent à des niveaux économiques supérieurs à ceux de la Suède elle-même, feraient bien de suivre.

Grâce à l'aimable autorisation du Professeur Mme M. Lisein-Norman, Maître de Recherches à l'Institut d'Etudes Européennes à l'Université Libre de Bruxelles, l'analyse de la Suède face au problème de l'intégration européenne, que nous reportons ci-après, est extraite de l'étude importante et approfondie portant le même titre et dont elle est l'auteur.

Des raisons d'espace nous obligent à restreindre cet extrait. Nous le regrettons pour les lecteurs et prions l'auteur de nous en excuser.

Roberto CESTELLI

LA SUEDE FACE A L'INTEGRATION EUROPEENNE

L'histoire des rapports de la Suède avec la CEE au cours des années soixante est celle de la recherche d'une formule de relations permettant à la Suède de tenir compte des contraintes découlant du désir d'assurer la crédibilité de la politique de neutralité tout en permettant la participation du pays au marché unifié...

Au cours des dernières années, la Communauté économique européenne a établi des

par **M. LISEIN-NORMAN**
MAITRE DE RECHERCHES
A L'INSTITUT D'ETUDES
EUROPEENNES

relations particulières avec de nombreux pays tiers en concluant avec eux des accords de nature diverse, accords d'association, accords de coopération, accords de commerce.

L'accord signé avec la Suède, le 22 juillet 1972, constitue l'aboutissement des efforts déployés pendant de longues années par ce pays afin d'éliminer les murs du protectionnisme et d'intégrer son économie à un grand marché européen.

En effet, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, la politique commerciale de la Suède se caractérise par ses efforts de libéralisation des échanges et par sa volonté de participer à la coopération économique en Europe.

Diverses initiatives ont été prises tant à l'égard des pays voisins qu'envers les Etats du continent. Certaines ont conduit à élargir les frontières de la coopération économique de la Suède, d'autres n'ont pas abouti.

A la fin des années quarante, les gouvernements des pays nordiques examinèrent la possibilité d'instituer une union douanière entre ceux-ci. Ce projet échoua, en grande partie en raison des craintes des industriels norvégiens de ne pas résister à la concurrence nouvelle que cette union aurait créée. Le renouvellement de cette tentative entre 1954 et 1958 ne donna pas de meilleurs résultats, pas plus d'ailleurs que celles entreprises dix ans plus tard.

En Europe occidentale, on assistait parallèlement à un mouvement d'élargissement de la coopération économique auquel la Suède a participé activement.

Il en est résulté des accords intergouvernementaux tels les Accords généraux sur le commerce et les tarifs (GATT), l'Organisation européenne de coopération économique (O.E.C.E.), l'Union européenne des paiements (U.E.P.).

Le processus d'intégration franchit une nouvelle étape lorsque naquit l'idée en Europe de souder les Etats en une union poli-

tique afin d'éviter les conflits entre les pays et d'inciter à la croissance économique.

Après la signature du traité de Rome, les appréhensions d'un isolement face à la Communauté des Six amenèrent la Grande-Bretagne, les pays scandinaves, l'Autriche, le Portugal et la Suisse à instituer l'association créant entre eux une zone de libre échange des produits industriels. Les objectifs de la convention de Stockholm ne consistaient pas seulement à établir une forme d'intégration permettant l'expansion des économies nationales grâce à un marché élargi, mais ils visaient également à améliorer les conditions pour une participation ultérieure à la Communauté européenne.

Pour les Suédois, les perspectives changèrent de dimension en 1961 lorsque la Grande-Bretagne, son principal partenaire commercial après l'Allemagne fédérale, fit sa première demande d'adhérer à la CEE. En effet, à l'opposé de la plupart des tentatives antérieures de coopération économique, l'élargissement de la Communauté européenne avait des implications politiques. (...)

La sauvegarde de la neutralité, c'est-à-dire de la politique sans alliance, serait donc pour la Suède l'élément déterminant de son attitude à l'égard de la Communauté.

Pourtant, on peut se demander si le fondement d'une politique de neutralité ne devient pas de plus en plus difficile à justifier au fur et à mesure que les relations entre les grandes puissances se modifient, par la normalisation, et que diminuent les probabilités des risques de conflit sur le plan mondial. Nous vivons à une époque où la détente - «la longue marche vers la paix» des Américains - exprimée notamment par la promotion de la coopération économique entre pays et blocs de pays, constitue l'objectif premier de la plupart des hommes responsables des politiques extérieures.

Ceci dit, l'abandon de la politique de neutralité de la Suède ne semble jamais avoir été envisagé. Il faut dire que le peuple suédois tient probablement beaucoup à sa politique extérieure traditionnelle. L'idée de la neutralité, de caractère quasi sacré, fait partie de son conditionnement, comme celle de l'égalité entre tous, avec les conséquences que cela indique sur le plan social.

L'économie de la Suède subit depuis la Seconde Guerre mondiale une internationalisation de plus en plus manifeste exprimée par l'expansion croissante du commerce extérieur et par la tendance des entreprises suédoises à s'installer en dehors des frontières nationales. Ses liens étroits avec l'économie internationale font estimer à d'aucuns que la Suède a perdu certaines de ses possibilités de mener une politique économique autonome.

La Suède est économiquement liée à l'Europe occidentale et dans cette zone de libre échange, où la Suède s'intègre davantage chaque jour, la plupart de ses partenaires ont adhéré aux objectifs de l'OTAN. Il est plus facile de faire ou de défaire une alliance militaire que de dénouer les liens économiques unissant la Suède à l'Europe.

Juridiquement, il est admis que le maintien, en cas de conflit, des relations commerciales établies en période de paix, ne compromet pas la politique de neutralité d'un Etat. Ainsi, au cours de la Seconde Guerre mondiale, la Suède continua ses échanges avec les pays antagonistes.

Aujourd'hui, le commerce extérieur de la Suède est concentré dans une région dont la majorité des pays appartient à la même alliance militaire.

Nous nous demandons si la Suède pourrait vraiment éviter d'être entraînée dans un conflit si la plupart de ses partenaires commerciaux y étaient engagés?

Cette question a déjà soulevé des controverses.

Ensuite, dans quelle mesure l'Europe a-t-elle été capable de faire entendre sa voix dans les affaires mondiales et d'affirmer ses propres conceptions dans ses rapports internationaux?

La preuve de son impuissance fut donnée au moment de définir ses relations avec les Etats-Unis.

L'Europe se trouve en état de crise: «crise de confiance, crise de volonté, crise de lucidité».

Enfin, la relance de la Communauté exige, outre un changement du comportement des Etats, une amélioration du fonctionnement des institutions. En effet, subissant une bureaucratisation sans cesse grandissante, l'action de celle-ci tend à être paralysée. Il serait donc urgent de doter la Communauté d'institutions capables de mener une véritable politique.

LES MOTIFS DE LA SUEDE POUR REFUSER L'ADHESION SONT-ILS BASES SUR UN PARADOXE ?

A la lumière de l'analyse que nous venons de faire, nous nous interrogeons sur la justification des motifs politiques invoqués par le gouvernement suédois, lorsqu'il refusa l'adhésion. Ceux-ci pourraient constituer un prétexte cachant les véritables raisons, plus difficilement admises par l'opinion internationale.

En adoptant l'alternative de faire partie de la zone élargie de libre échange, les Suédois (qui étaient apparemment disposés à pousser plus loin le degré d'intégration de leur pays à la C.E.E.) ont prétendu séparer la dimension politique des aspects économiques de leur participation. Il nous a, toutefois, paru que cette dichotomie ne peut guère se faire et que la Suède, de par son appartenance

nance culturelle et économique à une Europe tournée vers l'Ouest, compromet déjà la crédibilité de sa volonté de rester indépendante.

Nous avons aussi déduit que le transfert de compétence du droit de décision national aux institutions communautaires qu'implique l'adhésion n'entraîne pas de limitation véritable à la liberté d'action politique. Juridiquement admis par une révision de la constitution de la Suède, ce transfert aurait été dans les faits limité quant à ses effets (vote à l'unanimité) et quant aux domaines concernés (essentiellement techniques et économiques). Cet aspect du processus d'intégration ne nous paraît donc pas constituer un réel obstacle à la politique de neutralité telle qu'elle est conçue en Suède.

Il est, bien entendu, difficile de spéculer sur les raisons implicites qui ont animé le gouvernement suédois dans le domaine des relations avec la C.E.E. Nous avons vu que l'attitude officielle fut souvent confuse. Peut-être les responsables étaient-ils tiraillés entre le désir de satisfaire les revendications des industriels et la volonté de limiter le degré d'intégration pour des motifs qu'on peut seulement deviner.

Le peuple norvégien refusa l'adhésion,

Cette réaction répond peut-être bien aux sentiments profonds de nationalisme que connaîtraient aussi les Suédois.

Les jeunes socialistes préconisaient un non à la C.E.E. pour mieux réaliser la politique d'égalité («la participation de tous à la politique et au travail») que veut réaliser le parti socialdémocrate. Cette politique vise, notamment, à redistribuer les revenus (par une politique de salaire et d'impôts), à améliorer la démocratie industrielle, à promouvoir l'enseignement et la formation des adultes, à revoir les critères du logement et de son environnement, à réformer le droit de la famille. Dans la plupart de ces domaines, le gouvernement suédois a déjà beaucoup de réalisations à son actif. Peut-être a-t-il été considéré que la poursuite de ces buts d'égalisation et de démocratisation serait rendue plus difficile si la Suède était membre à part entière de la C.E.E.

Enfin, quelles que soient les véritables raisons du refus suédois d'accepter l'adhésion - de politique extérieure ou de politique intérieure - l'alternative adoptée constitue vraisemblablement la meilleure solution compte tenu des difficultés qui s'amoncellent au sein de la Communauté.

AUX LECTEURS

Nous nous refusons d'admettre qu'il puisse exister des européens de catégorie A et d'autres de catégorie B.

En présentant la série «A la porte orientale de la C.E.E.», dans laquelle a déjà paru **«Un pays latin dans l'est européen: la Roumanie», «De poudrière d'Europe à creuset de nationalités: la Yougoslavie», «La Grèce et l'Europe», «Le pays des aigles: l'Albanie», «Une vocation européenne historiquement confirmée: la Pologne», «Bulgarie - le pays des roses» et «Les Etats Baltiques», nous voulons donner une nouvelle impulsion à la bataille que le B.E. combat depuis 25 ans pour la formation de la «Grande Europe» constituée des 26 nations qui la composent géographiquement. C'est toujours dans ce but que dès que la publication des articles de cette série sera achevée une Table Ronde sera réunie à Athènes par la Fondation Européenne Dragan pour y discuter cet argument avec la participation des représentants de la presse internationale.**

LA REDACTION

«L'histoire jugera cette conférence non par les paroles prononcées aujourd'hui, mais par les faits de demain, non par les promesses qui y ont été faites, mais par celles qui seront maintenues».

GERALD FORD

Après Helsinki

Les hommes d'Etat réunis à Helsinki pour clôturer la Conférence pour la Sécurité et la Coopération Européenne ont tous utilisé le même modèle dans leurs déclarations; ils ont tous affirmé que l'acte final de la conférence représentait non pas tant une fin qu'un principe. Sa substance pratique sera fournie, de fait, par son mode d'application et, par suite, par la bonne volonté et la bonne foi de chaque gouvernement signataire.

Mais ce leitmotiv qui a inspiré les déclarations des 35 «Hauts Représentants» comporte d'importantes nuances qui reflètent l'état d'âme réel de chaque partie représentée.

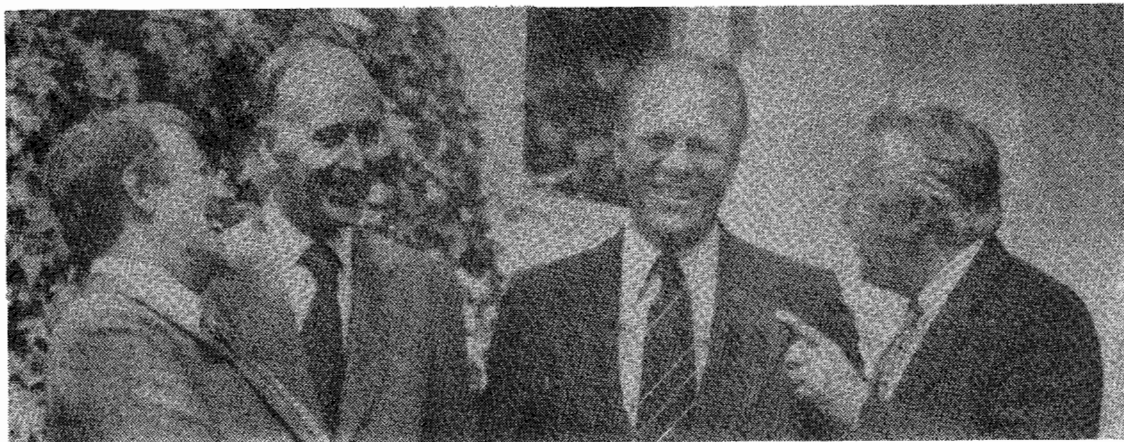
Nous avons voulu reporter, immédiatement après le titre de cet article, la quintessence de la déclaration de Gerald Ford, Président des Etats-Unis. La raison de cet avertissement américain est évidente: proclamer le droit de chaque Etat à l'égalité juridique, à l'intégrité territoriale, à la liberté et à l'indépendance politique, à l'inviolabilité de ses frontières et l'engagement de chaque Etat à s'abstenir de toute occupation militaire des territoires d'autrui et de toute autre mesure qui comporterait un recours, direct ou indirect, à la force et à respecter les droits de l'homme, la liberté fondamentale de pensée, de conscience, de religion et de conviction. Cette déclaration à laquelle ont souscrit les

35 hommes d'Etat ne s'adapte pas avec la doctrine de Brejnev qui sanctionne le devoir de tout Etat du Commonwealth socialiste d'accourir avec les armes là où le socialisme apparaît menacé.

Qui peut croire que dans les pays où domine un parti unique les libertés fondamentales de la pensée sont respectées? Comment peut-on oublier, au moment de la signature, ce qui se passait au Portugal, ce qui se déroulait à Chypre et la position respective de la Grèce et de la Turquie?

L'opinion publique américaine avait senti toutes ces contradictions fondamentales et Gerald Ford était parti pour la capitale finlandaise accompagné par un chœur de critiques.

Même si elle fut profondément méditée, la déclaration du Président américain a été formulée d'un ton brusque et presque irrité, le ton que tout Américain aurait pris, à ce moment-là, à l'égard de tout Européen. Malgré l'accent dur des paroles prononcées à Helsinki, la déclaration successive du Président américain - qui a défini les Américains du Nord «les descendants d'Européens» et, par suite, présents de plein droit partout où il est question de l'Europe - et le rappel de «l'héritage commun et du destin commun» de l'Amérique et de l'Europe confirment que les



M.M. Wilson, Ford, Giscard d'Estaing et Schmidt - Helsinki 1975

Etats-Unis désirent garantir l'équilibre européen en tant qu'alliés crédibles et décidés à respecter leurs engagements.

L'ensemble des déclarations américaines, aussi bien celles exprimées au moment de la signature de l'acte final de la C.S.C.E. que celles faites par Ford, à la suite de son retour aux Etats-Unis, représente une ligne défensive pour la liberté de l'Europe opposée aux déclarations de Brejnev: pour l'U.R.S.S., les pays du Pacte de Varsovie forment un véritable «Commonwealth» soviétique; toute interférence de Moscou dans cette zone doit être considérée par les autres puissances comme un fait interne; c'est sur la base de ce principe que l'Union soviétique domine l'Europe orientale et maintient ses forces blindées jusqu'au coeur de l'Europe, c'est-à-dire de la République démocratique allemande, en imposant aux signataires du Pacte de Varsovie un régime semblable au sien.

Ces deux déclarations mettent en relief la dissymétrie des deux Europes: d'une part, celle qui a une cohésion, même si elle est imposée par la force, mais qui n'accorde de liberté ni aux peuples, ni aux individus.

A côté des déclarations des deux Grands, celle d'un plus petit a pris une grande importance pour le courage avec lequel elle a été

exprimée, pour le souffle de liberté qu'elle contient et pour la lueur d'espoir qu'elle offre à l'Europe. Il s'agit de la partie centrale de la déclaration de Nicola Ceausescu, Président de la République socialiste de Roumanie.

Il vaut la peine d'en reporter intégralement les termes:

«A mon avis, le but de notre activité doit être la création d'une Europe unie, fondée sur des nations indépendantes, sur la collaboration pacifique et égale en droits entre tous les Etats, sans distinction de régime social ou d'ordre de grandeur. En partant de cette aspiration suprême, la Roumanie considère nécessaire la création d'un organisme permanent qui puisse assurer la continuation des consultations sur les problèmes majeurs des rapports entre les Etats européens, l'intensification de la coopération pour la réalisation plénière de la sécurité et de la paix sur le continent».

Une récente réunion des organes suprême de la République socialiste de Roumanie, c'est-à-dire le Conseil des Ministres et le Conseil d'Etat républicain a adopté la proposition lancée par le Président Ceausescu pour la création d'un organisme européen afin

de mettre en pratique l'accord d'Helsinki.

Un organisme ayant de telles fonctions ne peut pas être un simple comité formé d'un nombre restreint de personnes, même si c'est au niveau de ministres ou de chefs d'Etat se rencontrant périodiquement. L'organisme proposé exige une permanence et des cadres qui lui permettent de suivre, de façon continue et effective, l'application du Pacte d'Helsinki.

Il serait utile de faire appel à un organisme existant déjà. Le plus indiqué serait, peut-être, le Conseil de l'Europe opportunément complété par une représentation de tous les autres pays signataires de l'accord d'Hel-

sinki; investi des fonctions ad hoc, il pourrait effectuer tous les services requis pour la surveillance de l'application du pacte. Une telle solution constituerait également la base de l'Europe unie, suggérée, cette fois-ci, par la déclaration du chef d'un pays socialiste.

La conférence d'Helsinki a donc marqué, pour ce motif également et par cette déclaration, un pas en avant sur la voie de l'unification européenne, une Europe tout au moins initialement confédérale, principe pour lequel le «Bulletin Européen», lui aussi, milite depuis un quart de siècle.

J.C. DRAGAN



Le Pr. J.C. Dragan présente au Président français, Valéry Giscard d'Estaing, (pendant son séjour à Athènes) le numéro du «Bulletin Européen» dédié au 25^e anniversaire de la revue.

CHARTRE EUROPEENNE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL



L'Année Européenne du Patrimoine Architectural 1975, proclamée par le Comité des Monuments et Sites du Conseil de l'Europe, a pour but d'éveiller l'intérêt et la fierté des peuples européens à l'égard de leur patrimoine architectural commun, de dénoncer les dangers qui le menacent et de provoquer l'action nécessaire à sa sauvegarde.

La planification d'ensemble de la Campagne a été confiée à un Comité International d'Organisation placé sous la présidence de Lord Duncan-Sandys, Président d'Europa Nostra. A l'échelon national, la campagne est menée par des Comités Nationaux créés à cet effet dans 25 Etats européens.

L'Année Européenne du Patrimoine Architectural 1975 a eu son point culminant lors d'un Congrès qui s'est tenu du 21 au 25 octobre à Amsterdam où a été solennellement proclamée la Charte Européenne du Patrimoine Architectural.

Le patrimoine architectural européen est formé non seulement par nos monuments les plus importants, mais aussi par les ensembles que constituent nos villes anciennes et nos villages de tradition dans leur environnement naturel ou construit.

Pendant longtemps on n'a protégé et restauré que les monuments majeurs, sans tenir compte de leur cadre. Or, ils peuvent perdre une grande partie de leur caractère si ce cadre est altéré. En outre, les ensembles, même en l'absence d'édifices exceptionnels, peuvent offrir une qualité d'atmosphère qui en fait des oeuvres d'art diverses et articulées. Ce sont ces ensembles qu'il faut conserver aussi en tant que tels.

Le patrimoine architectural témoigne de la présence de l'histoire et de son importance dans notre vie.

L'incarnation du passé dans le patrimoine architectural constitue un environnement indispensable à l'équilibre et à l'épanouissement de l'homme.

Les hommes de notre temps, en présence d'une civilisation qui change de visage et dont les dangers sont aussi éclatants que les

réussites, sentent d'instinct le prix de ce patrimoine.

C'est une part essentielle de la mémoire des hommes d'aujourd'hui, et faute d'être transmise aux générations futures dans sa richesse authentique et dans sa diversité, l'humanité serait amputée d'une partie de la conscience de sa propre durée.

Chaque génération donne une interprétation différente du passé et en tire des idées nouvelles. Toute diminution de ce capital est d'autant plus un appauvrissement que la perte des valeurs accumulées ne peut être compensée même par des créations de haute qualité.

Le patrimoine architectural est un capital spirituel, culturel, économique et social aux valeurs irremplaçables.

La nécessité d'épargner les ressources s'impose à notre société. Loin d'être un luxe pour la collectivité, l'utilisation de ce patrimoine est une source d'économies.

La structure des ensembles historiques favorise l'équilibre harmonieux des sociétés.

Ils ont, dans le passé, généralement évi-

suite page 15

ers nous et les autres نحن وٱلآخرين we and the others
نحن وٱلآخرين we and the others nous et les autres نحن وٱلآخرين

EUROPE, THE THIRD WORLD AND THE ARAB WORLD

THE UNION OF EUROPEAN STATES WILL NEVER HAVE ANY AGGRESSIVENESS TOWARDS ANY OTHER STATE, RATHER IT WILL REPRESENT A FORMIDABLE BALANCE OF POWER AIMING AT MAINTAINING WORLD PEACE BY AVOIDING A CONFRONTATION BETWEEN THE BLOCKS OF THE CURRENT SUPERPOWERS BY DEVELOPING THE ARAB WORLD AND THE THIRD WORLD AND BY OPENING UP AT THE SAMETIME A LASTING STRAIGHT ALONG THE ROAD TOWARDS CIVIL PROGRESS FOR ALL THE PEOPLES IN THE WORLD.

NO prosperity, peace, and concord in isolation

H.E. PRINCE ADEDOKUN A. HAASTRUP

«Africa facing the second decolonization within the new international economic and monetary order» is an almost topical issue that requires very careful examination. I will, therefore, endeavour to examine the Balkanisation of Africa by the colonial powers, the struggle for independence, the role of the United Nations in ensuring political independence for colonial territories, and the search for the economic independence of the African States.

At the Berlin Conference in 1884, the British, the French, the Germans, the Portuguese and the Belgians, scrambled for African territories without consultation with the Africans. Boundaries were fixed

without regard for ethnic groups and, consequently, African countries had no meaningful contacts with one another during the colonial period. Africa's natural resources were exploited by the colonial powers and Africans captured as slaves were subjected to human indignities. They worked on European plantations and contributed, in a large measure, to the economic development of the industrialised world.

The movement towards independence in Africa was enhanced by the Pan-African Movement which gained remarkable expression in the early 20th century through scattered African communities all over the

world and cumulated in the historic conference of independent African States in Addis Ababa, which adopted a Charter on May 25, 1963, establishing the Organisation of African Unity.

The OAU has as its aims the promotion of unity, the consolidation of African States, the co-ordination and intensification of co-operation among African States to achieve better lives for their people, the defence of the sovereignty, territorial integrity and independence of the States, the eradication of all forms of colonialism and racial discrimination in Africa and the promotion of the international co-operation having due regard to the Char-

ter of the United Nations and the Declaration of Human Rights. In order to achieve these goals, the member-States of the OAU have decided to harmonise their policies through co-operation in political, diplomatic, economic, educational, health, scientific and technical fields.

The OAU's economic Charter endorsed in May 1973 was the first bold step by African States in the fight for economic emancipation. The then Chairman of the OAU, His Excellency General Yakubu Gowon, Head of the Federal Military Government of Nigeria, declared that the Charter was a declaration that Africans had no other alternative than to determine their social and economic destiny by themselves. In fact, it was a turning point in a continent torn apart by colonially-orientated groupings and anachronistic socio-economic systems which made mockery of political independence.

In achieving the aims of the OAU, member-States have pledged themselves to work under the principle of sovereign equality of member-States; non-interference in the internal affairs of one another; respect for the sovereignty and territorial integrity of each State and inalienable right of independent existence; peaceful settlement of disputes by negotiations, mediation, conciliation and arbitration; unreserved condemnation in all its forms of political assassination as well as subversive activities on the part of neighbouring States or any other State; absolute dedication to the total emancipation of the African territories which are still dependent and affirmation of a policy of non-alignment with regard to all blocs.

I have dealt with the principles and objectives of the OAU because it is the most important African Organisation existing today and it is through this organisation that Africa as a whole has made known its goals and objectives to the whole

world.

The OAU sponsors fourteen liberation movements fighting against the Portuguese, Rhodesian and South African Governments. Africa had never sounded so militant as at the OAU Tenth Anniversary Conference held in Addis Ababa. Every member-State re-echoed the battle-cry for the total liberation of the Continent and found it opportune to call for the final march against the citadels of colonialism and White Minority Rule in the Continent. Fortunately, the new wind of change is blowing across Portuguese territories, sweeping and moving also towards Rhodesia. It is hoped that at no distant date, and within the Decade of Action to combat Racism and Racial Discrimination declared by the United Nations in December 1973, the goals and the objectives of the OAU will be achieved and that there will be total emancipation of all African countries.

Owing to OAU efforts, African countries have succeeded in harmonising their policies towards UNCTAD, IBRD, IMF, UNIDO and IDO. Africa is making claims in all these organisations to better terms of trade, full participation in a new international monetary system and more multilateral aid to supplement her own self efforts. In co-operation with the ECA, efforts are being made to set up regional economic unions and blueprints have been produced for continental tele-communications, network, and efficient air and road transport system.

A trans-Sahara highway is being built from Algeria to Mali. There was a move towards economic détente in another direction. In 1973, a team of British and French experts was commissioned by the United Nations' Economic Commission for Africa (ECA) to carry out a survey of the legal and administrative barriers to the international movement of passengers and goods along the projected trans-African highway from Mombassa in East Africa to La-

gos in West Africa. The experts were expected to submit recommendations on unified road design standards, road signs, highway and traffic regulations and international customs and immigration procedures. Furthermore, in the realm of African economic co-operation it is important to recall that an all-African Trade Fair was held in Nairobi in February 1972.

Africa is grateful to world organisations like the U.N.O., FAO, UNIDO, UNCTAD, the World Bank, the IMF, International Development Organisation, for the vital roles they are playing in assisting Africans in one form or the other.

For instance, in 1973 when West Africa was afflicted by drought and thousands of people remained for weeks without food, and herds of cattle died because of lack of water to drink and grass to graze, certain world bodies came to her aid. Some aid was given through the European Development Fund. There was vaccination of cattle against tsetse brought back by returning herds from the southern infested areas. International Organisations like the FAO resorted to airlifting of food to meet the urgent needs of the population.

Since the drought problem is both a question of scarcity of water and general development, the European Development Fund invested from 1960 to May 1973 about 565 million dollars in the Sahelian zone for livestock breeding, hydraulics, agriculture, roads, and health. The European Development Fund also invested 30,499 million dollars to deal with exceptional aid in times of calamity like drought and cholera.

The United Nations Organisation worked out 125 projects for the drought-stricken areas of Africa. Responses also came from African countries themselves and friendly countries of the world community. The Netherlands Organisation for International Assistance (NOVIB)

started fund-raising in October 1973 to aid the six drought-afflicted countries of West Africa. This was in co-operation with the UNICEF and UNESCO and was part of the Euroaction 1973: SOS SAHEL held by Charitable Organisations in Europe - Great Britain, Austria, Italy, Belgium, and Germany.

On the African level, Nigeria came to the rescue of her brothers despite her own problems by contributing generously. For example, she gave ₦. 2.5 million (3,819,000 dollars) aid to the six drought-stricken countries of West Africa in response to appeals from African countries and international bodies. Likewise, many other African countries donated to assist these drought-stricken countries.

Nigeria has since the war shown a greater determination to co-operate more meaningfully with other African States. This is manifested in a series of bilateral and other agreements designed to foster greater economic co-operation in Africa. The most far-reaching of these agreements has been the agreement with Togo in April 1972 which established the «nucleus» of an Economic Community of West African States, which is to cut across political and linguistic barriers and offer an alternative arrangement to purely exclusive economic union.

Moreover, in the past four years, Nigeria has been playing an appropriate role in co-operation with her immediate neighbours such as Togo, Niger and Dahomey, in order to reduce the dependence of the latter on France. Nigeria and Dahomey have agreed to set up a joint multi-million naira sugar and cement industries. Both industries will be located in Dahomey. Furthermore, Nigeria has financed the international road linking Nigeria with Dahomey and also has shares in the iron and steel industry in Guinea.

To harmonise rapid economic development, Nigeria has had two development programmes. The third

has just been launched.

Nigeria's Third National Development Plan (1975-1980) is the biggest, boldest and most promising development plan ever launched in black Africa. The amount of money to be invested during the next five years is 30 billion naira (about 30 trillion lire). This is ten times as much as that involved in the Second Development Plan. The Plan is a calculated attempt to put the money we have got from oil into good use. The Plan aims at the rapid increase of the standard of living of the average Nigerian and is designed to bring about an even and balanced development of the country and its economy. In addition, there are measures and programmes geared towards broadening and strengthening the foundation of the economy with the aim of launching Nigeria into the rank of developed countries within the shortest possible time.

Agriculture is going to receive high priority within the next five years. More than two billion naira (about 2 trillion lire) has been allocated to this sector. That is not surprising considering that 70% of the population of Nigeria depend on agriculture for gainful employment and in view of the world-wide shortage and high cost of food. Among the measures to be taken is the provision to farmers of fertilisers, pesticides and modern agricultural equipment. The government itself intends to play an active role in agriculture. There will be land development and irrigation schemes. These and other projects are designed to make Nigeria self-sufficient.

The Third National Development Plan also includes programmes for marketing, health, education and water supply. The new national educational policy is to be introduced soon. It is expected to raise the number of children in primary schools from five million to eleven million by 1980 and primary education will

be free throughout the country.

By 1980 electric power supply will be three times its present amount. Nigeria is now on the threshold of an industrial revolution. We are moving from producers of soft drinks, beer, shoes, textiles and cigarettes to being producers of motor cars, trucks, iron and steel and petro-chemicals. Nigeria will move much closer to becoming a developed nation. We appreciate the efforts of our friends who are assisting us to achieve economic independence. But Nigeria is aware of the fact that the world today is an interdependent world and that is why Nigeria is one of the 46 African, Caribbean and Pacific countries that have signed the Lomé Convention. At this juncture, it is pertinent to examine certain important terms of association under the Yaounde and Lomé Conventions.

On independence, 18 African States indicated their interest to be associated with the EEC. At a ministerial meeting held on the 6 and 7 of December, 1961, in Paris, the representatives of the EEC and the Associated African States reaffirmed the principles set forth in the Treaty of Rome.

The main Yaounde Convention was signed on July 20, 1963. It retained the essential provisions of Part IV of the Treaty of Rome. The provisions were: free entry for the imports of the 18 into the EEC; the right of the Associates to discriminate, by tariff and quotas, against the Six for budgetary development, or to protect infant industries; the right to conclude a customs union and free trade area among the Associates or between the Associates and non-Associates whose economies are similar provided the European Economic Community was not discriminated against; the Development Fund of 581 million dollars between 1956 and 1962 to be increased to 370 million dollars under the Yaounde Convention (including 64 million dollars from the European

Investment Bank). Out of this sum of money, 230 million dollars was to be used for production and diversification of the economies of the 18, while 500 million dollars was to be spent on economic and social development, technical co-operation, stabilisation schemes and industrial projects.

Under the Yaounde Convention some members of the EEC argued that reverse preference underlined the equality of the partnership between the EEC and Yaounde signatories. In my opinion, the concessions were illusions and indeed offered nothing more than a disguised form of exploitation because reciprocity between those who are unequal in economic strength is a contradiction in economic terms. However, this anomaly has been removed under the Lomé Convention.

The preamble of the Lomé Convention shows a resolution to establish a new model of association between the developed and the developing countries consistent with the aspiration of the international community towards a more just and balanced economic order, and indicates the interest of the contracting parties to protect the interests of the African, Caribbean and Pacific States whose economies rely solely on the exportation of primary products while attempts will be made to promote their industrial development.

In addition, the rules of origin defining the acceptability of ACP products have been comparatively relaxed and the ACP States have been granted contiguous status to allow cumulative treatment of community markets. The EEC has also undertaken to review the impediments to trade created by non-tariff barriers in the member-States of the community.

These concessions will affect about 95% of the ACP States' exports which have been granted duty free access to the markets of the community. The remaining 5% of

ACP exports were also the subject of tough negotiations.

Another term of the Agreement of unique magnitude is the stabilisation of Export Earnings. The EEC has allocated 375 million units of account for transfers for the stabilisation of export earnings to absorb the impact of price and supply fluctuations in products which the ACP States export to the Community. The mechanism takes special account of least-developed, landlocked, and islands of ACP States.

The advantage of this scheme is that ACP States whose plans and programmes had been disrupted in the past by a drop in projected earnings, can now plan in relatively greater security. In my view, the fund allocated for this positive scheme is inadequate. But it is my fervent hope that the scheme will in the long run find acceptance with improvement at the level of UNCTAD and other world bodies. This is because the structures of the economies of most of our States cannot be changed within a short time and they must continue to depend, in the foreseeable future, on earnings from commodity exports for financing their programmes.

Under the chapter on industrial co-operation, possibilities are now open to ACP States to educate their nationals in the industrial establishments and institutions of the member-states of the community. In addition, efforts would be made during the life of the agreement to facilitate the transfer of technology to ACP States and to promote the adaptation of such technology to the specific conditions and needs of ACP States. There will be programmes for marketing the industrial products of the ACP States in foreign markets in order to increase their share of international trade in these products.

If African countries must achieve economic independence, if they must break the yoke of economic imperialism that tends to perpetuate

them in conditions of supplies of raw materials to industries in Europe, there are no two ways out other than to achieve economic integration. We hope that progress towards complete economic decolonisation of Africa may be expedited. Towards this end, Africa needs the full and sincere co-operation of Europe and the other industrial nations of the world.

It appears to me that the new accord between the ACP countries and the European Economic Community, as embodied in the Lomé Convention, is the first step in the right direction. The spirit which governed the negotiations which led to the achievement of this agreement should be emulated by other parts of the industrialised world in order to eliminate, once and for all, the unjust juxtaposition of a few extremely rich countries on the one hand and abject poverty of a greater majority of the world population on the other.



I, therefore, wish to end on an optimistic note that the present historic, political and economic trends in the world seem to indicate that the majority of the countries in the world now believe and accept that there can be no prosperity, peace, and concord in isolation or by utter disregard of the interest of the so-called poor nations of the world. It has, therefore, become an object of enlightened self-interest for both the developed and the developing countries that they should all work together and participate fully in designing a new world economic and monetary order which will ensure the economic emancipation of Africa and other developing areas of the world. Africa, as always, is prepared to co-operate in achieving this noble objective on the basis of mutual respect for the sovereign equality of all nations, non-interference in internal affairs of sovereign

Text of the speech given by
the Nigerian Ambassador H.E.
PRINCE ADEDOKUN A. HAA-
STRUP on the occasion of «the
African Economic Congress» of
the GRUPPO VITTORIO BOT-
TEGO - Milan 22-23 April 1975.

et les autres نحن والآخرون we and the others
we and the others nous et les autres نحن والآخرون



Otto de Habsbourg

**Naissance
d'un continent**

Une histoire de l'Europe dite
à Guy de Chambure

L'Europe sera fédératrice ou ne sera pas.
Ici parle le plus ancien de ses fédérateurs.

grasset

suite de la page 9

té la ségrégation des classes sociales. Ils peuvent à nouveau faciliter une bonne répartition des fonctions et la plus large intégration des populations.

Le patrimoine architectural a une valeur éducative déterminante.

Il offre une matière privilégiée d'explications et de comparaisons du sens des formes, et une mine d'exemples de leurs utilisations. Or, l'image et le contact direct prennent à nouveau une importance décisive dans la formation des hommes. Il importe donc de conserver vivant les témoignages de toutes les époques et de toutes les expériences.

Ces témoignages ne sont assurés de survivre que si la nécessité de leur protection est comprise par le plus grand nombre et spécialement par les jeunes générations qui en auront demain la responsabilité.

Ce patrimoine est en danger.

Il est menacé par l'ignorance, par la vétusté, par la dégradation sous toutes ses formes, par l'abandon. Un certain urbanisme est destructeur lorsque les autorités sont exagérément sensibles aux pressions économiques et aux exigences de la circulation.

LA CONSERVATION INTEGREE ECARTE LES MENACES

La conservation intégrée est le résultat de l'action conjuguée des techniques de la restauration et de la recherche de fonctions appropriées. L'évolution historique a conduit

les coeurs dégradés des villes et, à l'occasion, les villages abandonnés, à devenir des réserves de logements bon marché. Leur restauration doit être menée dans un esprit de justice sociale et ne doit pas s'accompagner de l'exode de tous les habitants de condition modeste.

La conservation intégrée demande la mise en oeuvre de moyens juridiques, administratifs, financiers et techniques.

Les architectes, les techniciens de toutes sortes, les entreprises spécialisées, les artisans qualifiés susceptibles de mener à bien les restaurations sont en nombre insuffisant.

Il importe de développer la formation et l'emploi des cadres et de la main-d'oeuvre, d'inviter les industries du bâtiment à s'adapter à ces besoins et de favoriser le développement d'un artisanat menacé de disparition.

Bien que le patrimoine architectural soit la propriété de tous, chacune de ses parties est à la merci de chacun.

Chaque génération ne dispose d'ailleurs du patrimoine qu'à titre viager. Elle est responsable de sa transmission aux générations futures.

Le concours de tous est indispensable à la réussite de la conservation intégrée.

Tous les problèmes de conservation sont communs à toute l'Europe et doivent être traités de façon coordonnée. C'est au Conseil de l'Europe d'assurer la cohérence de la politique de ses Etats membres et de promouvoir leur solidarité car **le patrimoine architectural est le bien commun de notre continent.**



LE PRESIDENT GISCARD LAUREAT DU PRIX "FREDA-WUESTHOFF"

Le président Giscard d'Estaing s'est vu attribuer le prix de la Fondation „Freda-Wuesthoff“ de la paix 1975. Ce prix, créé en souvenir de la physicienne allemande Freda-Wuesthoff, l'un des premiers défenseurs de la recherche scientifique à des fins pacifiques, est attribué tous les deux ans à une personnalité du monde international ayant agi en faveur de la paix. Il a été attribué au Président français pour sa décision de remplacer la commémoration de l'armistice du 8 mai 1945 par un jour dédié à l'Union de l'Europe.

INTEGRATION LINGUISTIQUE ET CULTURE

Nécessité historique de l'intégration de l'Occident

par Emanuele Argentieri

L'idée de l'intégration linguistique euratlantique a jailli de la nécessité de pourvoir à la sauvegarde de l'identité culturelle et spirituelle de l'Occident quand, en 1946, en Chine - où vivait alors le fondateur - les destructions de la Seconde Guerre mondiale et l'ascension rapide de nouveaux Etats géants faisaient envisager comme possible, dans un avenir assez proche, l'effondrement de l'Occident. Pour soutenir la civilisation de l'Occident face à la pression de masses énormes de peuples, il fallait renforcer sa cohésion interne et travailler par conséquent à l'unification de sa culture, car c'est la culture qui fait la force de cohésion des groupements humains. Or elle se trouvait aussi di-

versifiée que les nations et les langues, et puisque «la culture vit dans la langue», le but immédiat devait être l'unification de ses langues: on aurait pourvu ainsi à l'unification de sa culture.

L'Histoire s'est déroulée d'une manière différente de celle que l'on pouvait alors prévoir. Le bloc «Russie-Chine-Inde» s'est dissocié; l'Occident s'est repris, un certain équilibre s'est établi dans le monde. Dans le domaine spirituel et culturel, l'Eglise a retrouvé avec Vatican II (pour peu que l'on regarde les effets de ce Concile) des voies de pénétration dans les cultures étrangères à l'Occident; en même temps que la sécularisation

envahissante atténuée beaucoup en Europe et ailleurs en maintes nations, le lien existant entre religion et culture. Des courants mutuellement complémentaires parcourent le monde dans les deux sens contraires: en Chine on veut prendre l'alphabet latin, né en Italie; tandis qu'en Italie on veut prendre, adaptée à la langue italienne, une forme unique du verbe pour les six personnes de la grammaire, c'est-à-dire l'essentiel de la langue infinitive. Or celle-ci, qui a été prise aussi par l'Esperanto, est naturelle à la Chine - et pas seulement à la Chine - depuis le commencement de son histoire. On tend aujourd'hui à défendre une culture non seulement par la puissance d'un pays et l'imposition de sa lan-

gue, mais plus encore par l'universalisation de celle-ci (écriture, grammaire, vocabulaire) en la rendant plus compréhensible aux autres.

Mais il est même trop évident que la nécessité de l'intégration linguistique euratlantique demeure toutefois jusqu'à ce que l'Occident ait donné aux autres toutes les valeurs universelles dont sa culture est chargée.

PROBLEMES

Le travail concret de planification pour l'unification des langues de l'Occident - c'est-à-dire de l'Europe et de l'Occident américain - commencé à Rome en 1959, a visé tout d'abord à établir les limites de l'aire humaine où l'intégration pouvait être conduite avec succès: c'est le monde latino-germanique embrassant tous les pays de deux familles de langues-soeurs, à savoir, français, espagnol, portugais, italien et leurs cousines au premier degré, allemand et anglais. Il y avait en outre les «langues mineures», ainsi nommées pour le nombre relativement restreint de ceux qui les parlent, particulièrement le roumain et le flamand-hollandais.

La dénomination «intégration euratlantique» a été choisie, tirée de la géographie plutôt que de la race.

Il s'agit de l'Occident proprement dit: aux langues latines et germaniques se rapprochent moins étroitement les langues slaves de l'Europe orientale

et de la Russie; on peut les dire **cousines au second degré**. Elles n'emploient pas l'alphabet latin, sauf le polonais et quelques autres, et gardent la déclinaison du nom, comme jadis le latin. Appartenant à une famille collatérale à celle du persan et de l'hindi, dans la même branche indo-européenne d'Orient, elles sont génétiquement plus proches de ces dernières que de l'allemand ou du français, qui appartiennent à la branche indo-européenne d'Occident. C'est pourquoi, si l'on veut être pratique, on ne peut pas envisager, pour le moment, une intégration complète avec les langues slaves. C'est à elles, en effet, de se mettre en des conditions qui rendent possible la pleine intégration avec les langues euratlantiques: prendre d'abord l'alphabet latin et réaliser l'évolution que les autres ont accomplie depuis plus de mille ans, en substituant des prépositions aux déclinaisons des noms, comme on le fait déjà, du reste, dans le bulgare.

RESTER DANS LE CONCRET

On ne peut faire violence à la nature, ni à ce qui est devenu comme naturel. Il n'est pas possible de faire une «langue d'Europe» en coupant en deux la communauté de langue existant entre la France, la Grande-Bretagne, le Portugal et l'Espagne, et les pays d'au-delà de l'Atlantique. L'introduction non nécessaire dans le monde d'une langue nouvelle de grandes proportions, comme devrait l'être

la «langue d'Europe», serait même un crime contre l'humanité.

On peut facilement arriver à une Europe bilingue (euratlantique et panslave) où la vie sera possible, comme elle l'est, par exemple, au Canada. Des masses énormes de population pourront s'adapter facilement, grâce à la radio, la TV, etc., aux trois ou quatre vagues de réforme qui sont nécessaires dans chaque langue latine ou germanique pour arriver à la langue euratlantique. On doit pourtant poursuivre l'intégration latine et germanique qui est la seule qu'on peut obtenir sans écraser personne, et qui est enfin facile à réaliser. On peut en même temps préparer une intégration panslave, comprenant le russe, évidemment, qui conduise à une langue panslave intégrable à l'euratlantique. On doit s'attendre à ce que les peuples restés enfermés par des populations énormes, aux langues trop différentes des leurs pour s'intégrer les uns aux autres, transforment leurs langues pour s'adapter à celles qui les entourent.

Pour l'Europe, il est nécessaire que chaque pays de l'Ouest ou de l'Est s'efforce de s'adapter à la majorité de la famille linguistique qui est la sienne: opération qui est de nos jours beaucoup plus facile qu'autrefois - la langue italienne infinitive littéraire, qui en quelques années de travail est devenue réalité, en est, en effet, une preuve irréfutable et frappante.

(Au mois de mars 1975 a paru, en effet, une „Nuova Grammatica del verbo nella lingua italiana infinitiva“ par E. Argentieri. Villa Mondragone, 00044 Frascati - I. Opuscule de 24 pages Lit. 300. On peut la demander à l'auteur).

Cher Monsieur Dragan, je vous envoie le
 22 août 1975



LE COURRIER REDACTIONNEL

23, RUE DE L'AMIRAL D'ESTAING
 75117 PARIS

Paris, le 7 Septembre 1975.

Cher Monsieur Dragan,

Je vous ai écrit récemment pour vous féliciter de l'action dont votre Bulletin faisait le rappel historique, mais aujourd'hui je vous écris à nouveau et doublement volontiers: d'abord parce que dans votre numéro de juillet sur la Fraternité européenne, vous avez fait du Président français un très bel éloge, et que vous avez eu l'intelligence de publier la lettre du Président et la réponse du Chancelier d'Allemagne qui sont deux documents d'une haute tenue morale et internationale.

Il se trouve que vous m'avez envoyé en même temps la conférence faite sous vos auspices par l'Archiduc Otto à Athènes et j'y ai lu avec beaucoup d'émotion les références qu'il fait non seulement au Président de la République, mais aussi à son père, à sa famille et à l'esprit européen qui a toujours régné à notre foyer.

Je suis touché de toutes ces manifestations dont la sincérité est évidente et je vous prie de croire, cher Monsieur Dragan, à mes sentiments les meilleurs et bien cordialement fidèles.

Ed. Giscard d'Estaing

Ed. GISCARD d'ESTAING

DAGON, VONAESCH & ZARN

AVOCATS AL BARREAU DE GENÈVE

72, BOULEVARD ST-GEORGES (PLACE DU CIRQUE) - 1205 GENÈVE TELÉPHONE (022) 29 87 77 TÉLÉGRAMMES DAVONAV

ROGER DAGON
 DOCTEUR EN DROIT
 FRITZ VONAESCH
 RAETO ZARN

BULLETTIN EUROPEEN
 Rédacteur Monsieur Dante FERRARI
 11, Via Larga

MILAN / ITALIE

N°/REF. RD/CS

N°/REF.

GENÈVE, le 9 octobre 1975

CONCERNE votre bulletin

Monsieur,

Vous avez l'obligeance de bien vouloir me transmettre régulièrement le bulletin européen, un périodique qui a été fondé par J. Constantin Dragan.

J'ai eu l'honneur de recevoir Monsieur Dragan il y a environ 10 ans de cela lorsqu'il envisageait la création de la fondation Dragan en Suisse.

Je suis heureux de constater que l'effort que Monsieur Dragan a employé pour créer un mouvement européen a porté des fruits. Mon intérêt a été particulièrement attiré par un article ayant paru en avril 1975 "IA POLOGNE", une vocation européenne historiquement confirmée.

From: John Biggs-Davison, MP



HOUSE OF COMMONS
 LONDON SW1A 0AA



18th August 1975

Dear Dragan,

I was glad to receive today the Bulletin européen for May/June and wonder when we shall meet again.

Meanwhile I should be happy to contribute an article if we can make an arrangement, perhaps on the theme of Europe after Helsinki.

Hoping that you are well and with every good wish.

*Yours sincerely,
 John Biggs-Davison*



C.E.J.

Comunità Europeana dei Giornalisti
 Comunità Europea dei Giornalisti
 Europäische Journalisten Gemeinschaft
 European Community of Journalists



10 settembre 1975
 Via XX Settembre 26 Tel. 49.50.350

il Presidente

Caro Dragan,
 ricevo puntualmente l'interessante "Bulletin européen" e ultimamente vi ho rilevato il Vostro bilancio di un quarto di secolo. Mi complimento veramente con i tuoi valorosi collaboratori e soprattutto con te, che considero un pannello del più puro europeismo.

La nostra Presidenza avrebbe in animo - se a te sarà gradito - di dare un nostro pubblico riconoscimento all'insuperabile slancio con cui adotti gli ideali dell'Europa unita, durante un Congresso in Campidoglio o in altra illustre sede. Vorremmo consegnarti la nostra "testa di onore" e la pergamena attestante i tuoi alti meriti.

Scrivimi o telefonami i tuoi intendimenti. Intanto gradisci i miei migliori auguri con un fraterno abbraccio

Karol Kleczczynski
 (Karol Kleczczynski)

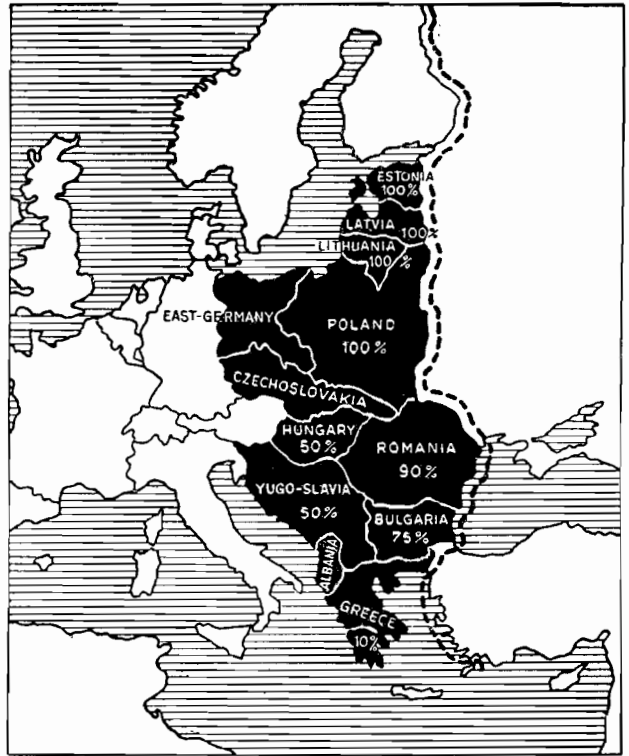
1945

YALTA

L'EUROPE DE L'EST
CEDEE PAR CHURCHILL
A LA RUSSIE.

1975

LA CONFERENCE D'HEL-
SINKI RECONNAIT LE
STATU QUO CREE A
YALTA.



*Voici la carte de l'Europe Orientale telle que Churchill
la proposa à Staline (qui l'accepta) le 9 octobre 1944.*

LE CONGRES DE BERLIN SOULIGNE LE LIEN ENTRE LIBERATION DE LA FEMME ET LIBERATION DES PEUPLES

Le congrès mondial pour l'Année internationale de la femme, réuni à Berlin-Est, s'est achevé par le vote d'un «appel aux femmes de tous les pays». Les deux mille congressistes, représentant cent quarante pays et près de quatre-vingt-dix organisations internationales, appellent les femmes «à s'unir et à mener des actions communes pour la paix, la démocratie, l'indépendance nationale, le progrès social et l'égalité des droits». «L'émancipation véritable de la femme, souligne le document final, n'est possible que dans la voie de la libération nationale et sociale, car le sort des femmes est lié indissolublement à celui de leur peuple».

Le congrès a aussi lancé un appel aux Parlements, aux gouvernements et aux Nations Unies pour «intensifier leurs actions pour le triomphe des nobles idéaux de l'émancipation complète et généralisée des femmes, pour leur participation garantie sur un pied d'égalité à toutes les sphères de la vie de la société».

Bulletin européen

Ont collaboré ou collaborent:

Konrad ADENAUER, P.E. ARGENTIERI, A. ARGYROPOULOS, K. ARNOLD, A. BALLEYGUIER, G.W. de BALZAC, E. BEDDINGTON-BEHRENS, J. BENDA, L. BENVENUTI, John BIGGS-DAVISON M.P., Baron BOEL, Paul BONCOUR, Edouard BONNEFOUS, Henri BRUGMANS, Raoul BOSSY, Thomas W. BRANDEN, Pietro CAMPILLI, P. CAPELLE, Giuseppe CARON, Edward CARRAN, Nino CASCINO, René CASSIN, Roberto CESTELLI MONTECHIARI, L.E. CLOQUETTE, Elma DANGERFIELD, Michel DEBRE, A. DECHLICH, Dino DEL BO, Giorgio DEL VECCHIO, Carlos DE MONTOLIU, Giorgio DI DOMENICO, L. DURAND REVILLE, Constantin DRAGAN, Mircea ELIADE, G. van ESBROECK, W.N. EWER, Enrico FALCK, Hertha FIRNBERG, Raymond FRANKLIN, Pierre FRIEDEN, Paul GACHE, G. GAFENCO, Eugenio GATTO, Pietro GERBONE, Enzo GIACCHERO, Amedeo GIANNINI, A.V. GIARDINI, Edmond GISCARD d'ESTAING, Guido GONNELLA, Jonathan GUINNES, W.A.'t HART, Wladimir JONESCO, Stefano JACINI, Jerzy JANKOWSKI, Jacques DE JONG, G. KALLAY, Jacques KAYSER, Stanislaw KOUTNIK, Pierre de LANUX, Lars J. LIND, Ivan Matteo LOMBARDO, C. LOVERA DI CASTIGLIONE, Edouard LUDWING, Harold MACMILLAN, Alberto MARINELLI, Pierre MENDES FRANCE, C. MICHAEL-TITUS, Francis DE MIOMANDRE, Manlio MISEROCCHI, Jean MONNET, Umberto MONICO, Angelo MORRETTA, Albert MOUSSET, Roland MUESSER, Erich MULHMANN, F. NEPVEU-NIVELLE, Pier Fausto PALUMBO, Costas PAPAPANOS, Giuseppe Ugo PAPI, A. PAPLAUCKAS RAMUNAS, Giuseppe PELLA, Giovanni PERSICO, Aurel PÉTRESCU, P. J. PINILLOS, John POMIAN, Lucien RADOUX, Paul RAMADIER, Alexander von RANDA, Peter RATTAZZI, Olivier REVERDIN, Gonzague de REYNOLD, Jules ROMAINS, Joseph de ROOVER, Louis ROUGIER, R. ROURE, L. de SAINTE LORETTE, A.G. SAMOY, Leopold SENGHOR, Carlo SFORZA, A. SIEGFRIED, Tom STACEY, Jacques TREMPONT, Georges USCATESCU, Pan V. VANDOROS, M.de l'AVENTOLIERE, Pierre VINOT, François VISINE, Raymond WARNIER, Rivington R. WINANT S.H.C. WOORLICH, Paul Van ZEELAND.

Bulletin européen

Fondé par Prof. Dr. J.C. Dragan

Rédacteur responsable: Dante Ferrari

Direction - Rédaction Via Magnanapoli 1 - ROMA

ABONNEMENTS

Italie	Lires	Etranger	Dollars
Abon.d'Honneur	50.000	Abon.d'Honneur	100.-

Ente Civile Universitas Personarum Dragan - Venezia

Reg. Trib. Rome N. 2840 du 15.12.1951

Stampato in proprio